

Le patrimoine architectural de Tianjin : enjeux et impacts des labels et politiques de classement.

Daisy DEBELLE *, en collaboration avec LU Yue **

Résumé

Cet article propose une réflexion sur les labels et classements patrimoniaux et touristiques en Chine, dans la ville de Tianjin en particulier. Il s'agit d'abord ici de définir les notions de label et de classement chinois, puis de dresser l'historique de 23 labels et classements chinois que nous avons recensés, avant d'en détailler les modes de fonctionnement. Ensuite, nous étudions la perception de ces instruments normatifs par le public, et leur utilisation par les acteurs. Enfin il s'agit de pratiquer l'examen de la situation du classement UNESCO en Chine, qui nous a servi d'indice de la perception des labels et classements extérieurs et de révélateur des spécificités du patrimoine chinois.

Puis, nous étudions au travers du cas de la ville de Tianjin comment la labellisation peut participer d'un projet territorial. C'est que les labels et classements favorisent, dans certains cas, l'attractivité touristique des territoires, comme le révèle notre étude d'impact. Dans cette même logique, certains territoires tentent même de se constituer en marques.

Mots-clés : Classement, Labels, Attractivité, Patrimoine, Chine, Tianjin

Abstract

This paper aims to analyze the labels and rankings of the Heritage and tourist sites in China, focusing on in the city of Tianjin. First, we needed to define the concepts of label and ranking. We have then identified 23 types of labels and rankings, of which we are giving a historical overview and providing more details on how they work. Furthermore, we are studying how such standards are viewed by the public and how for what purpose they are used by the Heritage and tourism stakeholders. We are moreover

* Doctorante CIFRE en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en co-tutelle avec l'École d'architecture de Tianjin : thèse portant sur les nouvelles dynamiques du tourisme et de la patrimonialisation en Chine.

** Architecte et urbaniste chinoise. Doctorante en géographie à l'Université Paris 1. Sujet de thèse : « De l'enclave coloniale au "New I-Style Town" : l'ancienne concession italienne à Tianjin face aux enjeux touristiques et patrimoniaux ».

measuring the extent to which the UNESCO ranking indicates how foreign labels and rankings are perceived, and also the extent to which they unfold the specific features of the Chinese Heritage.

We are besides looking at the example of the city of Tianjin to infer how the labellisation may be instrumental to the success some territorial development initiative. It lies in the fact that the labels and rankings can foster the tourist attractiveness, demonstrates our impact study. In the matter, some territories have even been recently trying to turn their themselves into brands.

Introduction et éléments de définition

L'ouverture de la Chine, à la fin des années 1970, et son développement rapide ont participé à une prise de conscience patrimoniale qui a vu émerger un intérêt grandissant pour la valeur économique et culturelle de cet héritage¹. Devant la forte croissance démographique du pays, la nécessité de protéger le patrimoine face à cette pression s'est affirmée de manière impérieuse. Nous réfléchissons donc ici au développement des politiques de labellisation et de classement et notamment du patrimoine architectural des centres historiques car, à ce jour, à défaut de projet de développement cohérent, les anciens ensembles urbains sont progressivement détruits quand ils ne sont pas classés.

Nous reviendrons d'abord sur quelques éléments de définition pour mieux en saisir les enjeux. « La présence du label est souvent perçue, en France, comme un indice de dynamisme du territoire »². Le terme de labellisation est donc ici pris au sens large et revêt diverses formes : classement par hiérarchisation (« villes d'art et d'histoire » ; « paysage pittoresque »), certification culturelle ou touristique (classement international de l'UNESCO, classement touristique national chinois). Ces formes peuvent parfois être mixtes.

En termes de communication, le label permet d'apporter un gage de qualité du territoire au citoyen et au client. Fabrice Larceneux considère qu'un label est « un signe qui informe sur les dimensions spécifiques de la qualité, sous quelque forme que ce soit, d'un produit ou service qui émane d'un organisme différent de l'entreprise propriétaire des biens ou services »³. Confrontés au besoin de rentabiliser les inves-

1. Raymond W. M. Wong, « Preservation of Traditional Buildings with Heritage Value in Asian Cities with Colonial Background : Shanghai, Guangzhou and Hong Kong cases », *Journal for Housing Science*, Vol.31, n°4, p. 241-254, 2007. Référence électronique: <http://www.housing-science.org/html/publications/pdf/31-4-1.pdf>

2. Valia Filloz et Valérie Colomb, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires*, vol. 2, n° 2, mis en ligne le 30 mai 2011, consulté le 4 septembre 2013, p. 3. <http://developpementdurable.revues.org/8998> ; DOI: 10.4000/developpementdurable.8998.

3. Fabrice Larceneux, « Segmentation des signes de qualité : Labels expérientiels et labels techniques », *Décisions Marketing*, n° 29, Janvier-Mars 2003, p. 35-46.

tissements et au besoin de protéger le patrimoine, certains organismes publics ont eu recours à des stratégies de labellisation ⁴.

Nous nous intéresserons ici à deux types de labels : les labels patrimoniaux et les labels touristiques. En France comme en Chine, ils peuvent être de deux ordres : nationaux, lorsqu'ils sont décernés par les pouvoirs publics, ou internationaux, lorsqu'il s'agit d'organisme internationaux. Dans le monde touristique, il existe plusieurs labels reconnus propres à chaque domaine de ce vaste secteur économique. On citera par exemple le guide Michelin et ses étoiles pour la restauration, les recommandations de différents guides pour l'hébergement comme le routard.

Valia Filloz et Valérie Colomb établissent une distinction entre les classements et les labels : « dans le foisonnement des labels, les classements sont issus de définitions juridiques ou de distinctions de la valeur ajoutée liée à la qualité, ou tout à la fois ». Ainsi, alors que le classement est plutôt issu d'une normalisation par des entités agréées, la labellisation est le fruit d'un travail collectif, de débats et de négociations qui permettent de légitimer le label. Le label permet de lancer et de guider des pratiques culturelles et touristiques. Il peut aller jusqu'à faire norme (règle conforme à un modèle) voire certification (procédure gérée et garantie par un tiers) ou marque (signe distinctif destiné à rendre reconnaissable et marquer la propriété) ⁵.

Pour le formuler autrement, on pourrait avancer l'hypothèse selon laquelle le label émerge de façon horizontale – des pairs, des membres d'une même activité discutent entre eux – tandis que le classement, imposé par une autorité exogène, fonctionne de manière verticale qui n'appartient pas aux représentants de l'activité en question, mais qui s'impose à eux. Des évolutions sont possibles et le classement peut acquérir les caractéristiques d'un label, voire un classement être perçu comme un label. Ainsi le classement UNESCO est-il souvent perçu comme un label de qualité. Enfin, on peut aussi faire l'hypothèse qu'un label, souvent endogène alors qu'un classement est souvent exogène, peut être perçu comme moins objectif.

Il est ici question des classements patrimoniaux, mais aussi des labels culturels et touristiques qui attestent de la qualité du site. Nous nous interrogeons tout d'abord sur les acteurs en charge de les attribuer et sur les critères sur lesquels ils reposent. L'idée est de comprendre quel usage en font les acteurs, ce qui nous amène à réfléchir sur l'image qu'ils souhaitent véhiculer. Cette réflexion sera aussi l'occasion de mieux comprendre la mise en œuvre de ces classements et labels et d'analyser leur impact sur la reconnaissance des sites.

4. Laurent Bourdeau et Pascale Marcotte, « Valeurs attribuées à un label public par les gestionnaires d'entreprises de services touristiques : le cas d'un label de l'UNESCO », communication présentée dans le cadre de la 16^e conférence internationale RESER, Lisbonne, 28-30 septembre 2006, www.reser.net/file/28461.

5. Raymond W. M., Wong, "Preservation of Traditional Buildings...", art. cit.

Nous présenterons donc dans un premier temps les classements et labels patrimoniaux au niveau national chinois, à travers un corpus de vingt trois labels touristiques et patrimoniaux. Notre question est la suivante : comment les classements et labels accompagnent-ils la démarche de développement dans les domaines du tourisme et de la culture ? La labellisation et l'histoire du label permettent de saisir comment un label qui s'assigne, initialement, un objectif culturel, y ajoute peu à peu d'autres enjeux, notamment touristiques, sous couvert, parfois, de mise en place du développement.

Puis nous reviendrons sur le classement international de l'UNESCO. À cette question s'ajoutant celle de transfert de norme et de valeur, il s'agira d'essayer de comprendre comment les pouvoirs publics chinois et les visiteurs s'approprient des labels extérieurs, et de saisir aussi comment sont perçus des classements qui ont été constitués pour un patrimoine occidental et enfin de présenter la manière dont ils viennent ou non compléter les outils chinois existants.

Enfin nous nous intéresserons ici plus précisément au cas de la municipalité de Tianjin car celle-ci a décidé d'axer son positionnement touristique sur l'image d'une ville moderne développée à partir des concessions. La mise en valeur de ce patrimoine est donc essentielle dans la politique de la ville. La création du label et sa mise en œuvre permettent d'étudier les discours des acteurs publics et les pratiques de développement de ces territoires. Il s'agit de comprendre comment la volonté des acteurs institutionnels de créer ou de s'inscrire dans un label participe de toute une ingénierie du projet territorial⁶. Aujourd'hui, les labels et les organismes de classement à vocation patrimoniale jouent un rôle important dans les politiques de stratégies territoriales des villes en Chine comme ailleurs. Mais sont-ils véritablement des outils d'attractivité et des leviers de croissance ?

Cette étude exploratoire s'est appuyée sur l'analyse des sites internet officiels de biens culturels dans le but de mieux comprendre les enjeux et objectifs qui y sont liés.

1. Le patrimoine chinois et les classements

Il n'existe pas de liste officielle recensant tout les labels chinois, mais on peut faire trois premiers regroupements parmi ceux qui nous intéressent : les labels valorisant le patrimoine culturel, ceux qui relèvent du patrimoine naturel et ceux qui sont liés au tourisme.

La question du classement du patrimoine urbain ne peut pas être posée de la même manière en Chine qu'en Occident, car l'importance accordée au bâti n'est pas la même et la protection de la vieille pierre va à l'encontre de la conception de la ville socialiste chinoise, productive et

6. *Ibid.*

moderne ⁷. On s'attache ici à la manière dont sont apparues les modalités de classement et de mise en valeur des bâtiments ou des quartiers sauvegardés.

En Chine, c'est le ministère de la Construction qui est en charge du patrimoine et de l'architecture. La Chine possède plus de 400 000 monuments historiques ⁸. On compte aujourd'hui plus de 2 351 monuments protégés au niveau national, 7 000 monuments historiques au niveau provincial et 60 000 monuments historiques au niveau de la municipalité et du district. Une fois classés, les monuments bénéficient de financements plus ou moins importants pour favoriser leur protection.

En 1982, le titre de « ville historique et culturelle » est créé et décerné par le Conseil des Affaires d'État. Pour prétendre à ce titre, les villes doivent réunir trois critères :

- Comporter un certain nombre de sites remarquables.
- Garder un centre-ville dont l'atmosphère et le tissu urbain sont traditionnels.
- Mettre en place un plan de protection urbaine et les réglementations appropriées ⁹.

Aujourd'hui, on compte une centaine de villes bénéficiant de ce label national qui est accordé selon six catégories. À l'image de Qingdao ou Shanghai, Tianjin figure dans la catégorie « Villes de la modernité et des concessions ». Ce label n'est pas, à ce jour, lié à des mesures répressives en cas de dégradations et ne permet pas la protection du patrimoine. On peut le rapprocher en France du label national « Villes ou Pays d'art et d'Histoire », attribué à des collectivités locales qui souhaitent valoriser leur patrimoine, favoriser la création architecturale et promouvoir la qualité dans les espaces bâtis ou aménagés.

Au niveau international, le label UNESCO fondé en 1972 a pour objectif de cataloguer, de nommer et de conserver les sites culturels ou naturels d'importance pour l'héritage commun de l'humanité. En 2008, 878 biens y étaient inscrits (679 dits culturels, 174 dits naturels et 25 dits mixtes), répartis dans 145 états ¹⁰.

Pour ce qui est des classements naturels, on trouve en Chine une appétence particulière vis-à-vis de la nature. Le pays s'est doté d'un appareil juridique et répressif très complet en matière de conservation de la biodiversité. En 1980, la Chine a fait partie des premiers signataires de la *World Conservation Strategy* de l'IUCN ¹¹. Ainsi les parcs

7. Liang Zhang, *La Naissance du concept de patrimoine en Chine, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions Recherches/Iprou, 2003, p. 114.

8. Site web du CNTA : <http://www.otchine.com>.

9. Premières assises de la coopération décentralisée franco-chinoise Wuhan, 26-27 mai 2005, Atelier « Urbanisme », Vade-mecum des villes en Chine.

10. <http://www.culture.gouv.fr/>.

11. International Union for Conservation of Nature. <http://www.iucn.org/>

sont-ils nombreux et bien souvent classés. Nous avons observé, lors de notre étude, que les labels attribués au paysage naturel au niveau national étaient très nombreux en Chine.

On trouve ainsi en Chine, en 2012, plus de 225 parc nationaux labellisés sur les 962 que compte le pays, 363 réserves naturelles classées sur 2 669, et 773 forêts nationales sur les 2 855 qui couvrent le territoire ¹². La procédure de classement a été définie en 1991 par le Conseil d'État. La candidature doit émaner du gouvernement de la province, de la région autonome ou de la municipalité de rang provincial où se situe la zone à protéger. Pour accéder à une protection nationale, la réserve doit avoir été protégée au niveau provincial pendant au moins trois ans. Ce système est en réalité assez rigoureux puisqu'un site trop endommagé peut être rayé de la liste.

Cependant, les sites semblent mieux protégés dans les textes que dans la réalité, et beaucoup sont en fait endommagés ¹³. Une étude nationale menée par la SEPA constate que, dans plus d'un tiers des parcs nationaux, l'environnement est sacrifié à la logique du profit ¹⁴. Ainsi, sur 226 parcs nationaux, 82 étaient engagés illégalement dans des activités telles que le tourisme, l'extraction minière, les infrastructures de transport, les équipements hydroélectriques, l'exploitation sylvicole ou les projets de construction. Le tourisme dans les parcs naturels est l'un de ceux qui connaissent la plus forte croissance.

Tous furent créés au début des années 1980. Ils ne dépendent pas tous des mêmes ministères, certains étant sous la direction du ministère de la Terre et des ressources, d'autres de l'administration nationale des forêts. Le statut de parc national confère théoriquement à l'écosystème qui en bénéficie une protection stricte.

Avec ces 27 sites (sur les 89 existants) ¹⁵, la Chine est aussi le pays disposant du plus grand nombre de sites inscrits sur le réseau des géoparcs, réseau de protection de l'héritage géologique mondial parainé par l'UNESCO ¹⁶. Ils ne disposent pas d'un statut permettant leur protection ou leur financement, mais s'inscrivent dans des politiques de collaboration entre les sites. Les sites chinois affichent régulièrement ce label dans leur communication.

Enfin, on trouve à l'échelle nationale chinoise un système de labellisation touristique des sites. Ce système de classement touristique national 4A fut établi en 1999 puis réévalué en 2004, avec l'introduction de la catégorie 5A. Le référencement dépend du bureau national de

12. State Forestry Administration of China.

13. Guillaume Giroir, « Les impacts anthropiques dans les parcs nationaux chinois : approche géographique », *Géocarrefour* [Online], vol. 82/4, 2007, mis en ligne le 20 mai 2008, consulté le 5 mai 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/3842> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.3842

14. State Environmental Protection Administration (SEPA).

15. <http://www.globalgeopark.org/>.

16. <http://www.globalgeopark.org/>.

l'administration touristique (CNTA) ¹⁷. Aux 5 échelles de classement des sites touristiques chinois de rang A correspondent des critères, 1A étant le niveau le plus bas et 5A le plus élevé.

Le rang est attribué en fonction du nombre de critères que satisfait un site, sur les cinq grands critères disponibles : l'accessibilité, les retombées économiques, le capital humain, les capacités d'administrations locales et la prise en compte de l'environnement.

Le critère d'attractivité patrimoniale comprend l'engagement en matière de protection et de recherche, la séparation entre le patrimoine ancien d'un côté, et les infrastructures de loisir et divertissement de l'autre, et un contenu patrimonial, qu'il soit naturel ou culturel ou les deux. L'aptitude du site à entrer dans un circuit touristique et dans une thématique entre aussi dans le calcul des points. Ce qui signifie qu'un site ayant opté pour un circuit « spatial », s'il est loin des autres sites protégés, c'est à dire à plus d'un jour de transport, obtient un score de 0. Cela peut expliquer la multiplicité des petits sites intercalaires destinés à augmenter la proximité entre les sites et donc le « ranking » de chacun, ce qui leur permet d'être classés et de bénéficier de financements nationaux.

Le deuxième grand critère comprend les retombées économiques que le site peut susciter. Le troisième est son capital humain, qui prend en compte la communauté résidente, les ressources humaines, puisque le tourisme ne se limite plus à l'alimentation, au logement et au transport des touristes. Le quatrième critère principal s'attache aux capacités de l'administration locale, qui reflètent la façon dont le gouvernement local sera en mesure de soutenir et de faciliter les dépenses du tourisme, de la gouvernance et de mise en œuvre de ces projets. Enfin le cinquième et dernier critère concerne l'environnement et l'écologie. Il prend en compte la capacité du site à gérer son sol et ses réserves d'eau, mais aussi son degré de pollution.

Chaque critère principal est évalué sur 100 points qui sont répartis de manière égale entre les sous-critères. Ensuite, chaque site est classé selon la façon dont il répond à un critère particulier ; la note qui en résulte (R) est attribuée sur une échelle de 0 à 1 en fonction de l'opinion d'experts.

En 2009, la Chine comptait quelques 20 000 sites pittoresques dont 2 363 disposaient d'une classification de rang A. En 2007, 66 sites étaient classés 5A, 785 4A, 521 3A, 927 2A, et 130 sites 1A.

Ce système de classement a vocation à faciliter et à améliorer la mise en valeur des sites. Les sites 5A sont directement gérés par l'État central, les 4A le sont au niveau régional et les autres aux niveaux municipal et local ¹⁸. Les sites classés touristiquement 5A sont tous protégés au niveau national comme sites culturels. Le système de

17. <http://en.cnta.gov.cn/>.

18. <http://en.cnta.gov.cn/>

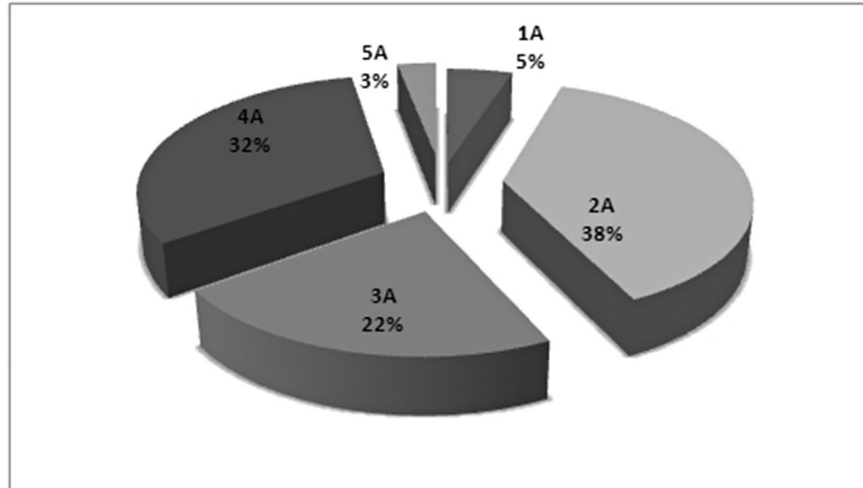


FIGURE 1. — Le classement touristique national en Chine
Réalisation LU Yue et Daisy DEBELLE

classement dépend du CNTA (l'office national de tourisme chinois), alors que les recommandations sont émises par la commission d'évaluation du tourisme national qui étudie la qualité du paysage et la mise en valeur du site ¹⁹.

Nous avons constaté lors de notre étude que le classement 5A correspondait à celui de l'UNESCO, ce qui nous permet de faire l'hypothèse que les critères de sélection ne sont pas très éloignés. Cette idée est soutenue par d'autres chercheurs qui considèrent que les classements chinois des sites naturels et culturels ont tendance à reprendre les critères d'évaluation de l'UNWTO (United Nations World Tourism Organization) et de l'UNESCO ²⁰.

3. Le cas du classement UNESCO

Nous dresserons d'abord un état de l'art sur la question du classement Unesco et de son impact sur la mise en valeur du site. Les études ponctuelles réalisées en France et à l'étranger ne sont pas unanimes : certaines associations (Grands sites de France, Association des biens français du patrimoine mondial) et les offices de tourisme soulignent les effets de l'attribution de ce label sur le dynamisme de la politique

19. Cette commission d'évaluation (Luyou Jingqu Zhiliang Dengji pingding Weiyuanhui) dispose de bureaux nationaux, départementaux et locaux. Le bureau national est supervisé par le CNTA et gère la qualité de la mise en tourisme des sites 5A et 4A, tandis que les bureaux départementaux et locaux dépendent des offices de tourisme et s'occupent essentiellement du classement et de la mise en valeur des sites 3A, 2A et 1A.

20. Chris Ryan, Gu Huimin Gu, *Tourism in China: Destination, Cultures and Communities*, Routledge, London 2009, p. 35.

territoriale. D'autres études, le plus souvent universitaires, sont beaucoup plus nuancées ²¹.

Dans la note qu'il a rédigée pour l'UNESCO en 2008, Rémy Prud'homme affirme que le lien entre classement et attractivité des sites n'est pas évident. Magali Talandier a mené en 2008 une analyse économétrique sur le cas de la France, dans laquelle elle met en évidence le rôle de plusieurs variables afin de mesurer le pouvoir explicatif de l'inscription des sites sur leur développement ²². Elle montre que, pour l'ensemble des cantons français, l'impact sur le développement économique est nul ou faible. Bernard-Henri Nicot et Burcu Ozdirlik ont procédé à une analyse comparée de sites inscrits et non-inscrits en Turquie ²³. Ils montrent que le lien entre inscription sur la liste du patrimoine mondial et le développement local n'est pas simple et direct. Le patrimoine apparaît ainsi comme une motivation parmi d'autres du tourisme. Le fait qu'il ne soit pas la première ne veut pas dire qu'il n'est pas important ou même décisif. Entre deux destinations balnéaires, le touriste choisira celle qui lui offre, en plus des plages et du soleil, la proximité d'éléments patrimoniaux.

Les politiques de classement dans le tourisme ne sont pas un phénomène nouveau, en témoigne le guide Michelin, qui donne des indications sur les sites touristiques et, depuis les années 1920, attribue des étoiles aux restaurants. La politique de labellisation touche désormais aussi le patrimoine, pour lequel elle constitue un outil permettant d'augmenter son attractivité. Quelques chercheurs s'y intéressent, comme Luc Florent qui étudie, sur un terrain français, la labellisation des sites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'impact de ce label auprès des touristes ²⁴. Il s'interroge sur la connaissance de ce label par les visiteurs, l'usage que les acteurs en font ainsi que sur la notoriété qui en découle pour les sites. Sa problématique consiste à vérifier si le label UNESCO est un marqueur qui contribue à transformer une ressource naturelle ou culturelle en attraction touristique. L'image qui en résulte est fondamentale pour les territoires, car elle influe sur les intentions de retour des visiteurs et sur l'appropriation de ce territoire par les habitants ²⁵. Cette étude relève deux éléments importants : les personnes interrogées ont connaissance de l'inscription au Patrimoine Mondial des sites, bien qu'elles connaissent rarement la

21. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/budget/plf2011/a2859-tIII.pdf>.

22. Magali Talandier, « Le classement UNESCO favorise-t-il l'activité touristique et le développement économique local ? Une étude économétrique du cas de la France », communication présentée au Colloque UNESCO, Centre du patrimoine mondial, en septembre 2008.

23. Remy Prud'homme, *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial*, Rapport Unesco, 10 Juillet 2008, 20 p.

24. Luc Florent, « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte », *Teoros*, 30-2-2011, mis en ligne le 1^{er} novembre 2013, consulté le 2 novembre 2013: URL : <http://teoros.revues.org/1878>.

25. Colin Michael Hall et Stephen Page, *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space*, London, Routledge. 1999, (rééd. 2007), 456 p.

fonction de ce classement ²⁶. Il en ressort que le label UNESCO est bien considéré comme un élément essentiel dans le choix de la destination. À ce titre, le label devrait faire l'objet, selon Luc Florent, d'une meilleure communication qui permettrait de renforcer l'image du territoire et son attractivité. Il doit être utilisé dans la communication avant, pendant et après le déplacement du touriste, comme les marqueurs évoqués par Leiper ²⁷.

Isabelle Prim-Allazet a elle aussi mené une étude sur le rôle du label Unesco dans le choix d'une destination ²⁸. Après un travail d'enquête réalisé auprès de 500 personnes réparties dans plusieurs pays du monde, elle aboutit à la conclusion que les labels touristiques ne sont pas pris en compte dans le choix d'une destination mais qu'ils interviennent une fois que celle-ci est choisie. Cependant, comme le signale Luc Florent, ce travail présente une limite : en raison de la méthodologie d'enquête retenue, l'échantillon est essentiellement constitué d'un public jeune et de formation supérieure et n'est donc pas représentatif de l'ensemble de la clientèle touristique.

Finalement, ces recherches suggèrent que la relation entre inscription sur la liste du patrimoine mondial et développement économique local est incertain et peut-être ténue. Ce lien est comme une chaîne à plusieurs maillons : un premier maillon relie inscription et attractivité patrimoniale, un deuxième relie attractivité patrimoniale et tourisme, un troisième relie tourisme et développement local. Mais les liens entre tourisme et patrimoine restent peu clairs ²⁹.

On trouve assez peu d'études portant sur des sites chinois, ce qui peut s'expliquer par les difficultés à obtenir des données économiques pertinentes. Rémy Prud'homme constate que l'appréhension du lien entre l'évolution de la fréquentation des sites et l'inscription des sites en Asie est faussée par un contexte de forte augmentation du tourisme (domestique et international). Dès lors, il est difficile de mesurer correctement l'impact des classements sur cette évolution.

On s'est donc plutôt intéressé ici à l'usage que les sites chinois classés au patrimoine mondial faisaient de cette reconnaissance. Communiquent-ils sur leur territoire en mettant en avant leurs labels ? Privilégient-ils les labels nationaux ou internationaux ? Comment les présentent-ils ? Cette analyse s'appuie sur des documents fiables et nous paraît plus pertinente. Rares sont les études aujourd'hui disponibles sur l'impact des labels et peu nombreuses sont celles qui interrogent la pertinence de leur utilisation dans une visée de promotion

26. Magali Talandier, « Le classement UNESCO... », art. cit.

27. Neil Leiper, « Tourist Attraction Systems », *Annals of Tourism Research*, n° 17, 1990, p. 367-384.

28. Luc Florent, « L'utilisation du label UNESCO... », art. cit.

29. Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot (dir.), *Villes françaises du patrimoine mondial et tourisme : Protection, gestion, valorisation*, Actes de la journée organisée par la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme développement », L'IREST et l'EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. UNESCO, 27 Mai 2010.

commerciale et de marketing. Les labels concernent une variété importante de produits, qu'il s'agisse de ceux relevant de la consommation alimentaire, des voitures, des services, comme des produits touristiques et culturels.

Le label a pour fonction principale de rassurer sur la qualité : « La plupart des études menées sur le sujet montrent que les labels ont des impacts sur les stratégies d'achat des consommateurs dans la mesure où ils les rassurent sur la qualité du produit »³⁰. L'image du territoire joue un rôle essentiel dans le choix d'une destination de vacances comme l'ont démontré plusieurs auteurs qui ont travaillé sur cette question³¹. Nous nous interrogeons donc ici sur l'influence que le label peut avoir sur l'image du territoire et dès lors sur son attractivité.

Dès la création de l'UNESCO, la Chine se distingue par son dynamisme, devenant dès novembre 1946 l'un de ces premiers membres fondateurs. Au début des années 1980, le pays connaît le développement d'un tourisme culturel et, avec lui, une protection accélérée de son patrimoine, ainsi qu'un développement de sa visibilité à l'international. Le système de protection comprend plusieurs catégories de biens différents. Avec ces 45 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, la Chine se situe devant les 48 autres pays asiatiques membres. Au niveau mondial, elle se positionne derrière l'Italie, devant la France ou l'Espagne³². Malgré une ratification de la convention tardive, en 1985, la Chine a une politique de classement très active, portant sur des sites essentiellement situés dans la zone côtière.

On trouve en Chine plus de 43 sites inscrits au patrimoine mondial. Le processus d'attribution du label est long et technique. Les États déposent chaque année un inventaire des biens qu'ils souhaitent faire inscrire sur la liste du patrimoine mondial, chaque dossier devant comporter des informations techniques sur le bien pour être ensuite étudié par des experts compétents dans ce domaine, membres de l'ICOMOS³³.

En nous inspirant de la méthodologie développée pour d'autres études sur ce sujet, nous avons donc analysé les sites du patrimoine mondial en Chine, et leur mise en valeur par les sites internet officiels. Cette analyse repose sur les critères suivants :

30. Fabienne Chameroi et Jean-Louis Chandon, « Les labels de qualité ont-ils des effets sur le comportement d'achat du consommateur ? », Communication pour le 9^e congrès des tendances du marketing en Europe, Venise, 21-23 janvier 2010.

31. D. J. Walmsey et Martin Young, "Evaluative Images and Tourism: the Use of Personal Constructs to Describe the Structure of Destination Images", *Journal of Travel Research*, vol. 36, n° 3, 1998, p. 65-69.

32. Pour plus de détails voir la liste complète sur le site de l'Unesco : <http://www.unesco.org/new/fr/member-states/countries/>

34. The International Council on Monuments and Sites. Conseil international des monuments et des sites (organisation internationale non gouvernementale qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites dans le monde) : <http://www.icomos.org/fr/>



FIGURE 2. — Les sites du patrimoine mondial en Chine.
 LU Yue et Daisy DEBELLE d'après <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/CN/>

- L'apparition du logo UNESCO sur la page d'accueil du site.
- L'utilisation du label dans l'appellation du site (ex: la Grande Muraille, patrimoine mondial de l'humanité).
- L'évocation du label sur la page d'accueil.
- La visibilité du label sur la page d'accueil.
- L'existence d'une page dédiée au label Unesco.

Pour chacun de ces critères, on a attribué une note entre 0 et 5. Pour chaque critère rempli, un point est accordé, jusqu'à 5 lorsqu'ils le sont tous. Ainsi, un site remplissant un des critères énuméré ci-dessus aura une note équivalente à 1, 2 lorsque deux critères sont remplis et 5 lorsqu'ils le sont tous.

D'un point de vue méthodologique, nous n'avons présenté dans le tableau ci-dessous que les sites classés au patrimoine culturel de l'Unesco (30) laissant de côté les sites naturels et mixte (14).

L'étude que nous avons menée montre qu'il n'y a apparemment pas de relation entre visibilité du logo UNESCO et attractivité du site, car même des sites pour lequel l'utilisation du logo UNESCO est peu visible restent très visités.

Le tableau montre que les sites déjà connus et ceux qui le sont moins ne font pas le même usage de ces labels. On constate ainsi que les sites qui mettent le plus en avant le label UNESCO sur internet sont les

TABLEAU I. — Analyse des sites culturels chinois classés au patrimoine mondial, selon leur attractivité.

Noms des sites	Année de classement UNESCO	total des points/5	nombre de visiteurs en 2012 (en millions)
Paysage culturel des rizières en terrasse des Hani de Honghe	2013	-	-
Site de Xanadu	2012	4	0,3
Paysage culturel du lac de l'Ouest de Hangzhou	2011	2	3,19
Monuments historiques de dengfeng au <centre du ciel et de la terre>	2010	4	-
Mont Wutai	2009	2	4,06
Tulou de Fujian	2008	3	2,83
Diaolou et villages de Kaiping	2007	4	4,76
Yin Xu	2006	1	-
Centre historique de Macao	2005	5	28
Capitales et tombes de l'ancien royaume de Koguryo	2004	-	-
Grottes de Yungang	2001	1	1,71
Anciens villages du sud du Anhui - Xidi et Hongcun	2000	1	1,24
Grottes de Longmen	2000	0	2,48
Mont Qingcheng et système d'irrigation de Dujiangyan	2000	2	4,1
Tombes impériales des dynasties des Ming et Qing	2000	0	5,1
Sculptures rupestre de Dazu	1999	2	1,03
Palais d'Été, Jardin impérial de Beijing	1998	0	9,9
Site de l'homme de Pékin à Zhoukoudian	1998	1	-
Temple du ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing	1998	0	8,4
Jardins classiques de Suzhou	1997	2	6,41
Vieille ville de Lijiang	1997	0	3,5
Vieille ville de Ping Yao	1997	1	3,1
Parc national de Lushan	1996	4	7,2
Ensemble des bâtiments anciens des montagnes de Wudang	1994	2	4,26
Ensemble historique du Palais du Potala, Lhasa	1994	2	10,58
Résidence de montagne et temples avoisinants à Chengde	1994	2	2
Temples et cimetières de Confucius et résidence de la famille Kong à Qufu	1994	-	4,92
Grottes de Mogao	1987	1	0,8
La Grande Muraille	1987	1	8,12
Mausolée du premier empereur Qin	1987	1	4
Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang	1987	0	14,2

moins « connus ». En revanche, les sites les plus fameux utilisent très peu le label UNESCO dans leur communication. Luc Florent avait fait le même constat pour les sites célèbres français. On peut voir aussi que plus le classement d'un site est récent, plus ce classement est mis en valeur (note supérieure à 3), ce qui suggère que les gestionnaires de sites s'améliorent.

Outre-Mers, T. 102, N° 382-383 (2014)

La plupart des sites présents dans ce tableau bénéficient encore d'une gestion publique et il a été montré – souvent de manière critique – que l'État chinois n'investissait pas suffisamment dans la mise en valeur et dans la gestion de ces sites et notamment dans les cas de l'Homme de Pékin et du temple de Shaolin ³⁴.

Ce travail exploratoire permet de développer des éléments de réponse quand à nos interrogations de départ. L'image d'un territoire semble jouer un rôle important dans le choix d'une destination de séjour touristique. Face à une offre toujours plus importante, le visiteur peut éprouver des difficultés à choisir sa destination. La notion de risque vient perturber son choix. C'est pourquoi il cherche des signes qui le rassurent et qui vont orienter ses choix. En tant que gage de qualité, les labels jouent un rôle et modifient l'image renvoyée par un territoire. Toutefois, la mise en valeur des labels sur les sites internet chinois, en particulier celle du label UNESCO, reste de manière générale encore très faible.

3. Classements nationaux et internationaux dans la ville de Tianjin

Nous abordons ici la question des classements à l'échelle d'une municipalité, celle de Tianjin, à travers l'étude des classements nationaux et internationaux dont elle fait l'objet. Tianjin est l'une des quatre villes chinoises sous la juridiction du gouvernement central, avec Chongqing, Shanghai et Pékin. Elle dispose de deux labellisations nationales : celle du CNTA (l'office national de tourisme chinois) et celle de l'État central pour les villes d'art et d'histoire. Les monuments historiques classés *national key* (sites majeurs) dépendent du bureau national du patrimoine culturel qui est le département des vestiges culturels du Conseil d'État chinois, tandis que les autres sont placées sous l'autorité municipale. Le tableau ci-dessous nous éclaire sur le caractère récent des décisions de classement en Chine.

Nous avons commencé à répertorier les types de classement mis en place dans la ville de Tianjin. Les classements sont nationaux et, contrairement à d'autres villes chinoises comme Shanghai, il y a assez peu de classements locaux, au niveau du département ou du canton. Cela peut s'expliquer par la proximité de Pékin qui souhaite garder un contrôle sur la politique publique. Tianjin ne bénéficie pas non plus de labels internationaux et aucun site n'est par exemple classé à l'UNESCO mais deux sont sur la liste indicative, nous y reviendrons plus tard.

34. Robert Sheperd, *Heritage Management, Tourism, and Governance in China*, Springer, Washington, 2013, 90 p. (chapitre 5).

TABLEAU 2. — Classements internationaux et nationaux en Chine et dans la municipalité de Tianjin.

Classement	Nature du classement	Administration	Année de l'enregistrement	Nbre de sites en Chine	Nbre de sites dans la municipalité de Tianjin
世界遗产 Patrimoine mondial	Inscription internationale	Unesco relayée au niveau national par 国家文物局 State Administration of Cultural Heritage	1987	45	2 en cours
历史文化名城 Ville historique culturelle	Classement national (6 catégories)	住房和城乡建设部 Ministry of Housing and Urban-Rural Development of the PRC	1986	121	-
文物保护单位 Relique culturelle (3 niveaux)	Classement national, municipal et du district	国家文物局 State Administration of Cultural Heritage	1982	4295 nationaux ; 68473 total	28 reliques culturelles nationales 258 reliques culturelles municipales
历史文化保护区 Zone de protection historique et culturelle 历史文化风貌保护区 Zone de protection culturelle et historique du style (fengmao ¹)	Classement propre à Tianjin	天津市规划局 Tianjin Planning Bureau	2005	-	9 zones protection historique culturelle 5 zones protection culturelle historique du style
历史文化街区 Quartier historique et culturel	Classement propre à Tianjin	天津市规划局 Tianjin Planning Bureau	2011	-	14
历史风貌建筑 Monuments historiques	Classement propre à Tianjin. On compte 10 catégories : maisons d'habitation, écoles, banques, sièges commerciaux, bureaux, usines, églises, lieux de loisirs et de sport, hôpitaux, équipements de communication	天津市国土资源和房屋管理局 Tianjin Municipal Bureau of Land Resources and Housing Administration Portal (HMO)	2005	-	746
国家A级景区 Classement touristique (Rang 1A à 5A)	Classement national Rang 1A à 5A	天津市旅游局 Municipal Office Tourisme de Tianjin	2001	171 au 5A ; 5573 total en 2011	96

Réalisation Debelle-Lu

On trouve le troisième parc national du pays, le Mont Panshan, dans la municipalité de Tianjin. Il dispose aussi du classement touristique 5A au même titre que la rue de la culture ³⁵.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les premières décisions de classement ont été tardives à Tianjin. La première grande mesure a été lancée par le Bureau de gestion du logement (HMO) en 2005. En mars 2006 le conseil d'État a approuvé le programme « ville célèbre de culture et d'histoire », ce qui a donné lieu à la création à Tianjin de 14 paysages historiques et culturels définis et protégés. Parmi eux, 6 zones sont d'ores et déjà considérées comme historiques.

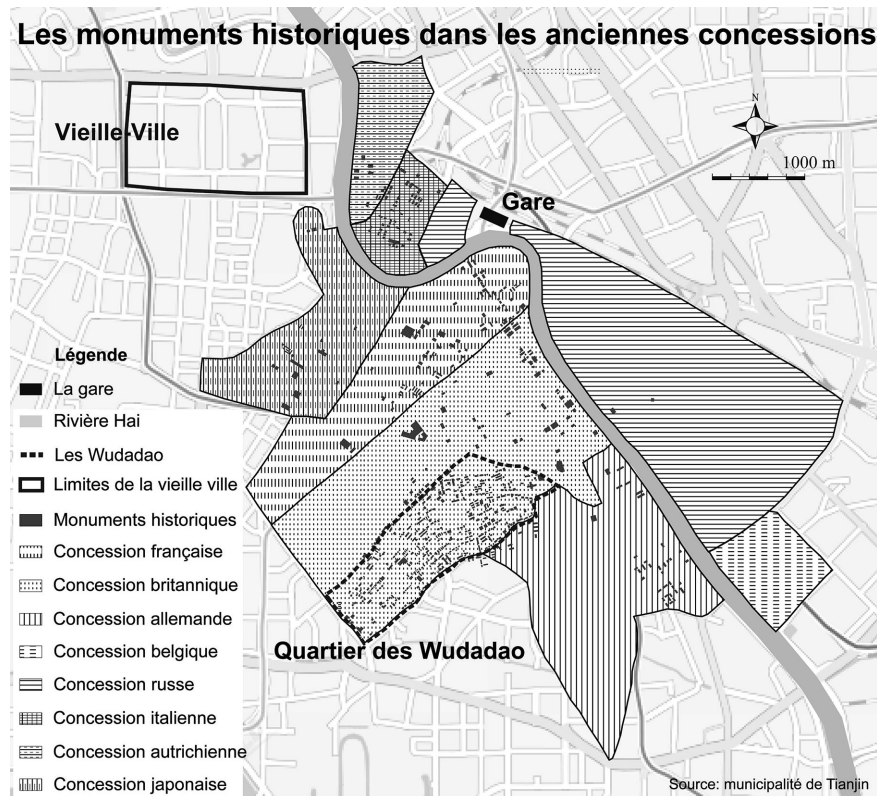


Figure 3. Centre historique de Tianjin et monuments historiques classés.

Réalisation Lu-Debelle

35. <http://www.nationalparkofchina.com/>

On compte dix catégories de monuments historiques répartis en maisons d'habitation, écoles, banques, centres d'affaires, bureaux, églises, lieux de loisirs, centres de communication, hôpitaux et usines. Comme on le voit sur la carte ci-dessus, les monuments historiques sont très nombreux au sein des quartiers concessionnaires, et particulièrement dans l'ancien quartier anglais et dans le quartier des Wudadao³⁶ qui concentre 90 % de ce patrimoine. Viennent ensuite les concessions française, italienne puis japonaise. Les anciens quartiers russe et autrichien (de l'autre côté de la rivière Haihe) n'ont pas été véritablement mis en valeur et ne bénéficient quasiment d'aucun bâtiment classé, du fait d'une présence étrangère plus courte et de détériorations déjà trop importantes au moment de la mise en place d'une politique patrimoniale. Cette cartographie, effectuée à l'été 2013, a sans doute évolué car, pendant notre travail de terrain, de nombreux bâtiments continuaient à être rasés.

À Tianjin, on recense 13 sites classés dans le quartier des concessions et 83 à l'échelle de la ville (voir le tableau 3). La question de l'authenticité n'est pas posée dans les mêmes termes selon le classement.

TABLEAU 3. — Classement touristique dans la ville de Tianjin

Classement dans l'ancien quartier des concessions	Classement dans la municipalité de Tianjin	Type de classement
2	20	2A
10	47	3A
0	15	4A
1	2	5A

Pour les monuments historiques, on met l'accent sur le caractère unique et authentique du patrimoine. Ce classement peut être rapproché du label français « Patrimoine xx^e siècle » institué en 1999. Matérialisé par une plaque signalétique destinée à faire connaître les édifices importants de cette époque, ce label n'a aucune incidence juridique et ne permet pas non plus de bénéficier de financement³⁷.

Sur la liste des sites classés à Tianjin on trouve beaucoup de mémoriaux et de musées militaires. Les lieux de mémoire sont nombreux avec 5 mémoriaux et 16 musées. La période des concessions s'illustre par 6 d'entre eux : le quartier italien, l'hôtel Astor, la rue européenne Xiaobailu, le parc d'exposition des anciens quartiers des concessions, le Mémorial Yihetuan (qui fait référence à la révolte des Boxers) et la maison de l'empereur Puyi. La plupart des sites touristiques sont toutefois des parcs d'attractions, tandis qu'on en dénombre plus de 13 dans la municipalité de Tianjin.

36. Wudadao signifie littéralement « les 5 avenues » en chinois, espace qui correspond à la zone touristique de la concession anglaise.

37. <http://www.culture.gouv.fr/>.

Les sites chinois nationaux et locaux ne font qu'un usage limité des labels sauf pour les sites naturels. Aucun des sites de la ville de Tianjin étudié ne fait référence à un label sur son site internet. L'usage des labels publics est donc moins développé en Chine ³⁸.

4. Classement Unesco à Tianjin, le cas de l'ancienne concession anglaise ³⁹

Dans le cadre de la procédure de demande de classement d'un site au patrimoine de l'UNESCO, les États parties, signataires de la charte du patrimoine mondial, sont encouragés à préparer la liste indicative des sites qu'ils souhaitent inscrire, avec la participation d'une large variété de partenaires, y compris les gestionnaires de sites, les autorités locales et régionales, les communautés locales, des ONG et autres parties et partenaires intéressés. Les États parties doivent soumettre leurs listes indicatives au Centre du patrimoine mondial au moins un an avant la soumission de toute proposition d'inscription. Il existe actuellement 1 562 biens sur la liste indicative pour 172 États parties. Au 29 janvier 2013, la Chine disposait de 48 biens sur la liste indicative ⁴⁰. La plupart des sites qui ont été soumis avant les années 2000 sont des sites naturels, paysagers, tandis que dans la seule année 2013, les 14 sites proposés étaient principalement composés de patrimoine urbain ancien : le centre historique de Pékin, les anciennes pagodes du Yingxian, Kulangsu (ville de Xiamen, province de Fujian) qui fut une concession étrangère à partir de 1903, mais aussi un canal, le Lingqu (comté de Xing'an, Guanqxi, région autonome Zhuang).

La ville de Tianjin a lancé deux procédures d'inscription à l'UNESCO. La première concerne le segment du grand canal traversant la ville, qui est aujourd'hui inscrit sur la liste indicative. La seconde demande de classement déposée par la ville de Tianjin concerne une partie de l'ancienne concession anglaise de la ville qui est encore aujourd'hui dans un très bon état de conservation. On trouve en effet dans la concession anglaise 450 sites classés comme monuments historiques soit 60 % du patrimoine concessionnaire de la ville de Tianjin. Ces monuments sont de construction moderne. Plus de 80 % des monuments historiques se trouvent dans les quartiers concessionnaires, 8 % étant classés comme très importants donc bénéficiant d'un niveau de protection maximum, 27 % comme importants et 65 %

38. Edward Said, *Orientalism: Western Representations of the Orient*, London, Routledge and Paul Kegan, 1978.

39. Communication de M^{me} Hu Long au colloque international du 16 au 18 septembre à Tianjin (The 2nd International Conference on Urban Cultural Heritage and Architectural Conservation of Tianjin).

40. <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/state=cn>.

comme généraux (à ce stade la mesure est formelle, et les destructions n'entraînent aucune pénalité) ⁴¹.

Un dossier de proposition de classement à l'Unesco est aujourd'hui à l'étude. Afin d'enrichir son dossier, la municipalité de Tianjin a lancé, sous la direction de la responsable des monuments historiques, Lu Hong, une première étude sur deux hectares. Si les façades des anciens quartiers concessionnaires sont encore en bon état, le premier constat est la forte dégradation des intérieurs. Dégradations dues au temps, mais aussi à la surpopulation, qui ont affecté le bâti.

De même, les fonctions des bâtiments ont changé. Ainsi, des résidences ont été transformées en bureaux, voire des bureaux en espaces commerciaux. Un dispositif de surveillance et de contrôle de ce patrimoine a été mis en place, dont le bureau de gestion des logements (HMO) ne représente qu'un des instruments, tous étant sous la direction directe du maire de Tianjin. À côté de ce bureau ont été constitués des comités de spécialistes (chinois et étrangers) de l'architecture, chargés de conseiller et d'orienter les décisions municipales. Des contrôleurs municipaux ont chargés de vérifier que le gouvernement municipal respectait bien les directives.

Pour répondre à la demande d'authenticité nécessaire à toute inscription d'un bien à l'UNESCO, ces acteurs de la sauvegarde et de la protection du patrimoine s'attachent à préserver le savoir-faire et les procédés de maintenance artisanaux ainsi que les matériaux d'origine. De nouvelles techniques ont aussi été introduites, pour lutter contre les incendies et renforcer les structures, endommagées en particulier par le séisme de 1976.

Ce travail commence par un archivage de tous les documents et données patrimoniales disponibles de cartographie et de référencement. Il consiste notamment à effectuer des relevés sur les dates de création, droit de propriété, état actuel, origine historique, démographie, état des bâtiments, de la voirie, du paysage urbain, avant de proposer un nouvel usage possible du bâtiment et de déposer une demande de protection si cela n'a pas encore été fait. Il est ainsi prévu de protéger 90 % du bâti et d'en réhabiliter une partie.

Le chantier est pour le moment réalisé aux deux-tiers et devrait être terminé avant le printemps 2014. L'idée innovante de ce projet est de réinvestir des immeubles longtemps abandonnés et de rendre ainsi le quartier plus dynamique pour les habitants. Il ne s'agit donc pas uniquement de restaurer cet ensemble, mais de soumettre des propositions de réutilisation des bâtiments. On songe par exemple à l'ancienne poste de la concession française devenue un musée.

41. La référence à une très haute protection des sites se traduit en chinois par Teshu baohu (rykèOñ), ceux bénéficiant d'une importante protection, dite aussi protection clé, sont désignés comme Zhongdian baohu (æpOOñ), enfin les sites ne disposant que d'une protection générale sont appelés Yiban baohu (NÇ,Oñ).



FIGURES 4-1 et 4-2. — Extérieur et cour intérieure d'un logement sur Jiefang Lu, quartier français, Tianjin

Photographies Daisy Debelles. On peut voir à l'extérieur une plaque noire correspondant au classement monument historique.

Les relevés sont effectués par des associations de voisins qui travaillent pour la protection de leur quartier. Elles sont aussi chargées de discuter du projet avec les habitants afin de sensibiliser les résidents à leur patrimoine. Une procédure très rigoureuse a été mise en place par la municipalité afin de permettre aux résidents d'entretenir leur bien en respectant l'intégrité des bâtiments. Des contrôles annuels sont effectués pour vérifier que celle-ci est bien respectée.

On constate parmi la population une certaine sensibilisation au patrimoine. De manière significative, un article de Getu Chao, récemment publié dans le journal *Southern Weekend*, a critiqué la destruction à Tianjin de bâtiments qui ne possèdent « pas de statut défini » (*Shenfen Buming*), dans le célèbre secteur des cinq avenues (Wudadao) ⁴².



FIGURE 5-1. — Carte des monuments historiques dans la concession anglaise

41. La référence à une très haute protection des sites se traduit en chinois par Teshu baohu (特殊保护), ceux bénéficiant d'une importante protection, dite aussi protection clé, sont désignés comme Zhongdian baohu (重点保护), enfin les sites ne disposant que d'une protection générale sont appelés Yiban baohu (一般保护).

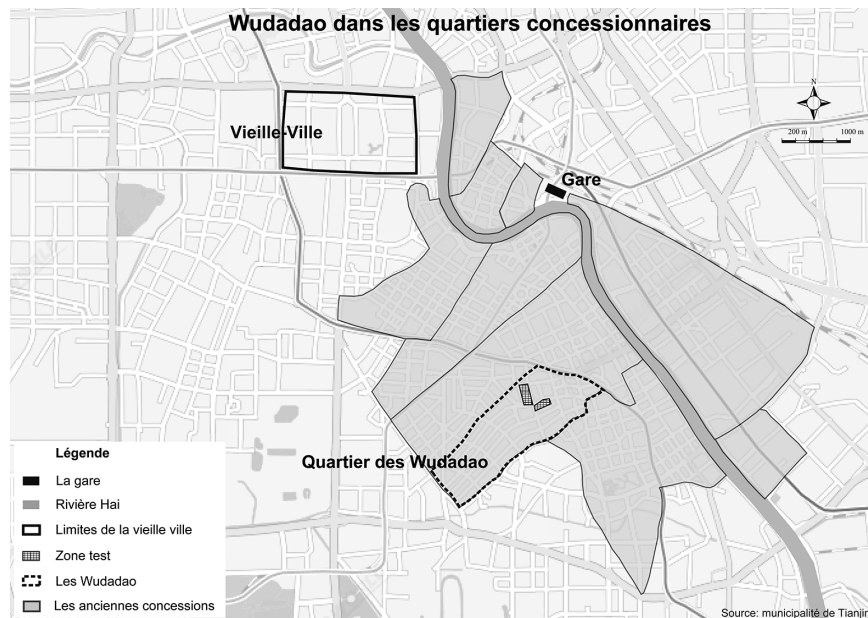


FIGURE 5-2. — Carte des monuments historiques dans les concessions de Tianjin.

Réalisation Lu- Debelle. Source : municipalité de Tianjin.

L'auteur fait remarquer que même le président Mao Zedong avait loué les *xiaoyanglou* (bâtiments de style européen) de Tianjin ⁴³.

Dans la zone soumise à l'étude (située dans la zone délimitée par des tirets sur la carte ci-dessus), on trouve 2 541 bâtiments pour une superficie totale de 1 302 000 m² ; et, dans la zone principale protégée, 2 144 bâtiments sur une superficie de 1 089 000 m². Dans la zone principale protégée, les monuments historiques construits avant 1949 en occupent 47 %, et seulement 31 % après le tremblement de terre de 1976. Les projets d'aménagement en cours figurant dans la demande de classement à l'UNESCO témoignent d'une recherche d'harmonisation de la trame urbaine qui limite la hauteur des bâtiments.

La zone test (voir la carte de droite ci-dessus), sur laquelle travaille actuellement le bureau d'aménagement de la ville, est d'une superficie totale de 32 700 m² pour une surface totale de construction de 46 200 m², soit un coefficient d'occupation des sols de 1,41 et une densité architecturale de 56 % [en comptant la construction illégale]. On y trouve actuellement 39 bâtiments, parmi lesquels 12 monuments historiques ⁴⁴.

43. Chao Getu, « Lao Jianzhu, "shenfen buming", bubei baohu, Tianjin "Wudadao" » (« État d'urgence dans le quartier des "Wudadao" à Tianjin : définir l'identité du bâti ancien et établir des mesures de protection »), *Southern Weekend*, 21 mai 2009 : <http://www.infzm.com/content/28804>

44. Jane Duckett, *The entrepreneurial State in China*, Routledge, London, 1998, p. 106.

Le programme de protection de la zone concerne des reliques culturelles, des monuments historiques généraux et d'autres bâtiments à conserver partiellement ⁴⁵.

Nos enquêtes ont montré que les habitants et les commerçants étaient présents depuis longtemps, beaucoup d'entre eux étant installés depuis plus de dix ans. Pour le moment, les classements et les rénovations du centre ne semblent donc pas avoir donné lieu à une mise à l'écart des populations. Une situation favorisée par la modicité des prix de l'immobilier qui, à ce jour, ne sont pas aussi élevés qu'à Shanghai ou Pékin, même dans le centre de Tianjin. Avec les nouveaux projets immobiliers, on observe toutefois la création de commerces haut de gamme sans qu'il n'y ait pour autant de véritable mouvement de gentrification.

Malgré tout, de tous les quartiers situés en centre ville, le district Heping, dans lequel se situe le centre historique, est le seul à avoir vu sa



FIGURE 6. — Zone test de réhabilitation d'un îlot résidentiel dans l'ancienne concession anglaise en vue d'un classement à l'Unesco.

Source : Cartographie Lu-Debelle, d'après la présentation du bureau municipal du logement au colloque international de Tianjin, septembre 2013.

population chuter au cours des dix dernières années. Celle-ci est ainsi passée de 490 000 habitants en 1991 à 273 466 en 2010, alors que les districts limitrophes comme le Hexi, le Hebei, Nankai et Hongtiao voyaient leur population augmenter.

46. L'appellation « relique culturelle » ou « unité de protection du patrimoine » (Wuwu Baohu Danwei 文物保护单位) fait référence au patrimoine immobilier protégé en Chine. Cette appellation comprend plus largement les vestiges, les tombeaux, les bâtiments anciens, les grottes, les fresques. Selon leur valeur historique, artistique et scientifique, les reliques culturelles disposent de différents niveaux de protection : national, provincial, municipal ou local. Pour en savoir plus voir *Zhonghua renmin gongheguo wenwu baohufa* (Législation sur la protection du patrimoine culturel de la République populaire de Chine), 29 décembre, 2007. (Selon la résolution de la 31^e session du Comité permanent de la dixième Assemblée populaire nationale sur la révision de la législation sur la protection du patrimoine culturel de la République populaire de Chine), *Zhongguo wang* (China Web), http://www.china.com.cn/policy/txt/2007-12/30/content_9456761.htm

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène : avec 9,97 km² le Heping est le plus petit district du centre (le district de Hebei étant 3 fois plus grand). Comme c'est aussi celui qui comporte le plus d'infrastructures étrangères, il a subi peu d'évolutions et le gouvernement n'y a pas construit de nouveaux logements ⁴⁶.

Comme ce fut le cas au Havre en 2005, on peut considérer que l'inscription au patrimoine mondial de ce patrimoine concessionnaire pourra permettre une reconnaissance de la valeur du patrimoine local et susciter un regard neuf des habitants sur un patrimoine auparavant plutôt rejeté comme vestige d'un passé difficile. Au Havre, ce changement a « permis de faire le deuil du Havre de l'avant-guerre » ⁴⁷.

L'UNESCO porte d'ailleurs une attention toute particulière à ce point : comment la collectivité compte-t-elle se servir de cette inscription comme levier de valorisation du territoire ? Comment travaille-t-elle à l'appropriation et au partage avec la population, notamment les plus jeunes ? Comment réinvestit-elle l'inscription pour créer du lien social et dynamiser l'activité économique du territoire ? Le succès d'une inscription est lié à la prise en compte de l'ensemble de ces problématiques ⁴⁸.

Cette perspective finale est fondamentale pour le territoire, car elle va jouer un rôle dans son appropriation et pourra même faciliter un éventuel retour des anciens habitants ⁴⁹. Elle va donc participer au processus de construction territoriale. Parce qu'ils sont souvent gage de qualité et qu'ils donnent un caractère plus « officiel » ou « contrôlé » au site visité, les labels permettent de rassurer les touristes ou les futurs visiteurs sur la qualité du site ou du service ⁵⁰. Toutefois, interviennent-ils réellement dans la construction de l'image territoriale et donc dans le choix d'une destination ?

Nous avons observé comment les pouvoirs publics utilisaient ce label dans leur communication internet et s'ils avaient conscience de l'intérêt du public. On constate que, si certains peuvent s'en passer, d'autres, plus petits, ont l'impérieuse nécessité de l'utiliser pour augmenter leur attractivité ⁵¹. Nous avons constaté que la municipalité de Tianjin et le quartier des Wudadao communiquaient beaucoup sur ces classements et que ceux-ci étaient, pour les visiteurs interrogés, un élément déterminant dans le processus de choix.

La communication touristique joue un rôle important dans la construction de l'image des territoires et donc dans le choix d'une destina-

46. Jane Duckett, *The entrepreneurial State in China*, Routledge, London, 1998, p. 106.

47. N° 2859, Assemblée nationale, 13^{ème} législature, Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de Finances pour 2011 (n° 2824), tome III, Culture Patrimoines par Monique Boulestin, députée : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/budget/plf2011/a2859-tIII.pdf>.

48. *Ibid.*

49. Colin Michael Hall et Stephen Page, « The Geography of Tourism ... », art. cit.

50. Magali Talandier, « Le classement UNESCO... », art. cit.

51. *Ibid.*

tion touristique. On considère souvent que le bouche à oreille est le premier vecteur de communication dans le domaine touristique. Comme le fait remarquer Pierre Frustier, « l'oreille est déjà sensibilisée au site par l'ensemble du discours médiatique. La communication permet d'associer des éléments qui finissent par composer une image dans le subconscient de l'individu ⁵². » La communication touristique va donc influencer sur la construction de l'image territoriale.

En matière de communication touristique, il existe plusieurs vecteurs possibles, en Chine, comme la presse, la télévision, l'affichage extérieur. L'usage d'internet y est particulièrement développé et les réseaux sociaux sont le lieu de nombreuses discussions sur ce sujet.

5. Impact de ces labels

La convention cadre Culture-Tourisme du 6 novembre 2009 et la signature en octobre 2009 d'un accord entre l'UNESCO et le géant du tourisme en ligne TripAdvisor.com soulève des questions quand à la marchandisation des sites ⁵³. L'UNESCO n'a-t-elle pas récemment refusé l'inscription au titre des fortifications de Vauban d'un site transformé en hôtel ⁵⁴ ? Bien que ce partenariat vise à sensibiliser et à mobiliser les voyageurs afin de préserver les sites culturels et naturels, on constate que la liste en question est passée en à peine 30 ans de 12 sites à plus de 900.

Si le label UNESCO a été mis en place pour favoriser la protection des sites fragilisés ayant une valeur universelle, on s'aperçoit qu'il encourage à la mise en valeur économique en les rendant publics, accessibles à tous (voir article 5 de la charte) et il apparaît qu'il est souvent utilisé à des fins touristiques et économiques ⁵⁵.

En 1997, le CNTA a lancé l'année du tourisme et apporté une reconnaissance officielle au tourisme culturel ⁵⁶. Depuis cette date, il n'y a plus eu en Chine de réelle barrière entre économie et culture ⁵⁷. La promotion du patrimoine repose désormais sur les labels garantissant l'intérêt et l'originalité du site, comme le montrent les travaux portant sur la surconsommation touristique pour le village de Hongcun ⁵⁸.

52. Pierre Frustier, « Pour une évaluation patrimoniale de la communication touristique », *Cahier Espace*, n° 64 (décembre 1999), p. 32-38, cité par Luc Florent, art. cit.

53. http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/unesco_and_online_travel_giant_tripadvisor_launch_world_heritage_partnership/#.UoMxWmRvxi.

54. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/budget/plf2011/a2859-tIII.pdf>.

55. Magali Talandier, « Le classement UNESCO... », art. cit.

56. China National Tourism Administration

57. Wang Jing, « Culture as Leisure and Culture as Capital », *Positions East Asia Cultures Critique*, volume 9, n° 1, Special issue « Chinese popular culture and the state », 2001, p. 69-104.

58. Bruno Fayolle Lussac, « L'impact du label "patrimoine mondial" dans les stratégies de développement local fondées sur le tourisme culturel. Le cas des grandes résidences du Shanxi (Chine) », in Maria Gravari-Barbas (dir.) 2005, *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, p. 389-412.

La conception du patrimoine en Chine englobe donc désormais non seulement les monuments historiques, mais aussi les hôtels, certains gratte-ciels et même les complexes commerciaux considérés comme points de repère urbains significatifs. Reste à voir à présent les modalités mêmes qui ont rendu possible cette évolution ⁵⁹.

Les frontières sont floues entre ce qui relève aujourd'hui du domaine culturel et du domaine économique en Chine. La mise en valeur du patrimoine urbain se fait selon des processus de marchandisation. L'obtention du label est devenue dans ce contexte de concurrence un enjeu important, entre les régions mais aussi au sein de celles-ci.

Il existe par exemple un classement touristique pour les villes chinoises, « *the China's Best Tourist Cities* », qui a pour vocation d'améliorer la qualité du tourisme urbain mais aussi de construire des marques internationales et compétitives. Le CNTA et l'UNWTO ont élaboré en partenariat les critères d'évaluation qui portent entre autres sur le shopping, la nourriture et les lieux touristiques. En 2006, trois villes, Dalian, Hangzhou et Chengdu furent les premières à recevoir le label. Une candidature ouverte uniquement à des villes labellisées puisque seules celles bénéficiant déjà du label « *China Outstanding Tourist City* » peuvent prétendre à être catégorisées comme « *China Best Tourist City* ». Ce label donne lieu à une forte concurrence, puisqu'il est régulièrement remis en jeu et limité à une durée de 3 ans ⁶⁰.

Il y a donc une vraie concurrence entre les territoires pour obtenir ce label prestigieux qui donne une visibilité mondiale aux biens inscrits. Il semblerait en effet que son obtention entraîne une augmentation de 20 % de la fréquentation touristique.

En s'inscrivant dans des logiques de patrimonialisation, l'inscription au patrimoine mondial constitue aussi un label pour les pouvoirs publics ⁶¹. Cette inscription joue un rôle dans l'évolution de la trame urbaine, mais aussi dans la mondialisation des métropoles et l'internationalisation des villes ⁶². Elle favorise enfin la compétition entre les villes. La labellisation est ainsi un moteur de création patrimoniale qui ne bénéficie pas toujours des outils de protection appropriés.

6. Vers la création de marques territoriales occidentales

Depuis la décennie 2000, on assiste en France à un glissement du label vers la marque. Il semble que, pour certains auteurs, le label soit un levier stimulant de mobilisation des acteurs dans une dynamique

59. Gilbert Hamonic, « L'invention du patrimoine urbain à Singapour », *Autrepart*, n° 33, 1/ 2005, p. 157-170.

60. <http://en.cnta.gov.cn/>.

61. Sarah Russel, « Quelle prise en compte des enjeux sociaux dans la gestion du label Unesco à Québec ? » in Maria Gravari-Barbas (dir.), *op. cit.*

62. Steven Lewis, "Political and Economic Implications of New Public Spaces in China's Global Cities", in Fulong Wu (ed.), *Globalization and the Chinese City*, London, Routledge-Curzon Press. 2006, p. 271-317.

collective, alors que la marque annonce une mise en marché et n'est pas une fin en soi ⁶³.

Nous aborderons donc dans un dernier point le développement d'ensembles d'inspiration occidentale en Chine. Ce phénomène des villes ou zones à thème, à l'architecture inspirée en grande partie ou en totalité par des modèles européens et nord-américains a reçu peu d'attention académique jusqu'à présent. À ce stade, les études se concentrent sur la description du phénomène plus que sur l'analyse ⁶⁴.

On voit se développer, dans la ville de Tianjin comme dans beaucoup de villes chinoises, à côté du patrimoine, un fac-similé d'architecture tant européenne qu'américaine. L'illustration ci-dessous présente, à gauche, une reconstruction en façade de maisons de Florence, réinvestie par des boutiques, dans le district de Wuqing. À droite, on voit l'ancien quartier résidentiel italien de Tianjin, qui a été intégralement rénové au cours des années 2008-2009 avec le concours d'experts chinois et italiens ⁶⁵. Ce quartier est aujourd'hui une zone de restaurants et de bureaux présentée comme le « New I-style Area » (I pour Italian, *Xin Yi Jie* en chinois) ⁶⁶. Il est intéressant de comprendre comment cette architecture est perçue et habitée et de quelle manière elle se distingue de l'architecture concessionnaire.

La mise en valeur des quartiers historiques prend de plus en plus la forme d'un « décor urbain ».

Ces lieux transformés portent néanmoins des évocations du passé, et sont signalés comme des éléments de patrimoine par le biais de plaques commémoratives, de pancartes, de campagnes avec rappels historiques et d'itinéraires balisés. Ce phénomène de réinvention joue donc aussi un rôle dans la réappropriation de ce patrimoine. Ce mélange d'inspiration étrangère et d'affirmation du patrimoine local participe d'une récréation. Il ne s'agit pas d'imiter le style occidental, mais de l'adapter à la culture chinoise. On le voit bien dans les villes nouvelles qui respectent les codes d'aménagement chinois (*feng shui*, fermeture des espaces extérieurs et ouverture des intérieurs privés) ⁶⁷. On remarque aussi que l'absence de ces éléments dans les quartiers concessionnaires ne favorise pas leur réappropriation et leur attractivité.

63. Raymond W. M. Wong, « Preservation of Traditional Buildings... », art. cit.

64. Martin Minost, Compte-rendu de Bianca Bosker, *Original Copies: Architectural Mimicry in Contemporary China*, dans *Perspectives chinoises*, p. 89-90, 2013/4, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 17 février 2014.

URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/6704>.

65. Maurizio Marinelli, « Making Concessions in Tianjin: Heterotopia and Italian Colonialism in Mainland China », *Urban History*, Volume 36, Issue 3, December 2009, p. 399-425.

66. Travaux réalisés par l'entreprise chinoise Flight sous la direction de l'entreprise publique Tianjin Haihe Developing Investment Co. Ltd, en partenariat avec l'entreprise italienne AD+.

67. Voir l'analyse de l'orientation des maisons dépendant du *feng shui* et l'organisation des espaces par Diane Bosker dans *Original Copies: Architectural Mimicry in Contemporary China*, Hong Kong University Press, University of Hawai'i Press, 2013, p. 54.

Le quartier de Heping est un véritable terrain d'expérimentation dans ce domaine avec de nombreux projets de réaménagement des zones par secteur d'activité : zone d'exposition, de commerce, de shopping et de loisirs ⁶⁸. Des travaux universitaires sont en cours sur la réutilisation de ce quartier et la mise en valeur de son patrimoine culturel ⁶⁹.

Parallèlement aux classements et labels, la question de l'identité trouve un autre prolongement dans les tentatives de certains territoires



FIGURE 7-1. Village florentin dans le district de Wuqing



FIGURE 7-2. Concession italienne dans le district de Heping

Sources : 7-1. <http://www.whatsontianjin.com> – 7-2. Photographie de l'auteur

68. Voir sur ce sujet les travaux du professeur Wang Qingsheng de l'École de commerce de Tianjin.

69. Qian Gao, *The Heping district, Tianjin, China : Conservation of a Cultural Landscape*. Mémoire de master, (University of Illinois, Urbana-Champaign, 2011, 85 p : <http://hdl.handle.net/2142/26141>)

de s'ériger en marque. Bianca Bosker tente de définir ces ovnis urbains, qu'elle nomme les *simulacrascapes*⁷⁰. Dans le cinquième chapitre de son ouvrage, elle explique comment ces « *western brands* » apportent du cachet et du prestige et favorisent l'attractivité des villes chinoises nouvelles.

Conclusion

En France, le label est entendu comme un outil d'accompagnement, de sensibilisation et de pédagogie pour les publics et les élus. En Chine, son usage est plus limité, plus récent aussi. Il semble pour le moment être utilisé comme un indice de qualité et de compétitivité.

Le label est surtout un outil de regulation douce, d'accompagnement et non de contrainte stricte. En ce sens, le label est un unificateur du territoire. Il joue essentiellement un rôle de communication entre acteurs qui tend vers la qualité perçue (par la communication en direction du grand public). Le label est un outil plus formatif que normatif. L'évolution vers la marque n'est pas systématique.

Sur la question des transferts de modèles, on voit bien que le label UNESCO est encore peu connu en Chine, où de nombreux labels nationaux ont vu le jour, inspirés par l'Occident mais adaptés aux spécificités locales. Au terme de notre étude il ressort que cette hybridation est un des faits majeurs de l'aménagement urbain en Chine.

La constitution de classements et de labellisations de qualité passe certainement par une hybridation des modèles.

Bibliographie

BOSKER Bianca, *Original Copies: Architectural Mimicry in Contemporary China*, Hong Kong, Hong Kong University Press – University of Hawai'i Press, 2013, xii & 164 p.

BOURDEAU Laurent et MARCOTTE Pascale, « Valeurs attribuées à un label public par les gestionnaires d'entreprises de services touristiques : le cas d'un label de l'UNESCO », communication présentée dans le cadre de la 16^e conférence internationale RESER, Lisbonne, 28-30 septembre 2006 : <www.reser.net/file/28461.

CHAMEROY Fabienne et CHANDON Jean-Louis, « Les labels de qualité ont-ils des effets sur le comportement d'achat du consommateur ? », communication au 9^e congrès des tendances du marketing en Europe, Venise, 21-23 janvier 2010, 27 p.

DUCKETT Jane, *The entrepreneurial State in China*, London, Routledge, 1998.

FAYOLLE LUSSAC Bruno, « L'impact du label "patrimoine mondial" dans les stratégies de développement local fondées sur le tourisme culturel. Le cas des

70. Bianca Bosker, *Original Copies*, *op. cit.*, p. 4.

- grandes résidences du Shanxi (Chine) », in GRAVARI-BARRAS Maria (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, 2005, 618 p., p. 389-412.
- FLORENT Luc, « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte », *Teoros. Revue de recherche en tourisme* [En ligne], 30-2, 2011, dossier « Tourisme et patrimoine mondial », p. 17-27, mis en ligne le 1^{er} novembre 2013, consulté le 2 novembre 2013. URL : <http://teoros.revues.org/1878>.
- FILLOZ Valia et COLOMB Valérie, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 2, n° 2, Mai 2011, mis en ligne le 30 mai 2011, consulté le 4 septembre 2013. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8998> ; DOI 10.4000/developpementdurable.8998
- France, Assemblée nationale, BOULESTIN Monique (rédacteur), « Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de Finances pour 2011 (n° 2824) », tome III, « Culture, Patrimoines », *Rapports législatifs*, n° 2859, 14 octobre 2010. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/budget/plf2011/a2859-III.pdf>
- GIROIR Guillaume, « Les impacts anthropiques dans les parcs nationaux chinois : approche géographique », *Géocarrefour* [Online], Vol. 82/4 | 2007, mis en ligne le 20 mai 2008, consulté le 5 mai 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/3842> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.3842
- HALL Colin Michael et PAGE Stephen, *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space*, London, Routledge. 1999 (rééd. 2007), 456 p.
- JING Wang, « Culture as Leisure and Culture as Capital », *Positions East Asia Cultures Critique*, volume 9, n° 1, 2001, Special issue « Chinese popular culture and the state », p. 69-104.
- LEIPER Neil, « Tourist Attraction Systems », *Annals of Tourism Research*, n° 17, 1990, p. 367-384.
- LARCENEUX Fabrice, « Segmentation des signes de qualité : Labels expérimentiels et labels techniques », *Décisions Marketing*, n° 29, janvier-mars 2003, p. 35-46.
- LEWIS Steven, W., « Political and Economic Implications of New Public Spaces in China's Global Cities », in Fulong Wu (ed.), *Globalization and the Chinese City*, London, Routledge-Curzon Press, 2006, p. 271-317.
- MARINELLI Maurizio, « Making Concessions in Tianjin: Heterotopia and Italian Colonialism in Mainland China », *Urban History*, Volume 36, Issue 3, December 2009, p. 399-425.
- MATTELART Armand et NEVEU Érik, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, 2003, 122 p.
- MINOST Martin, « Compte-rendu de Bianca Bosker, *Original Copies: Architectural Mimicry in Contemporary China* », *Perspectives chinoises*, 4-2013, p. 89-90, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 17 février 2014. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/6704>
- PICKEL CHEVALIER Sylvine, TANAY Benjamin et VOILIER Philippe, « Patrimonia- lisation de la nature et dynamiques touristiques : spécificités et singularités

- d'un " modèle " chinois contemporain », *Vértigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série n° 16, juin 2013.
- PRUD'HOMME Rémy, *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial*, Rapport Unesco, 10 Juillet 2008, 20 p.
- QIAN Gao, The Heping district, Tianjin, China : Conservation of a Cultural Landscape. Mémoire de master, (University of Illinois, Urbana-Champaign, 2011, 85 p.
- RUSSEL Sarah, « Quelle prise en compte des enjeux sociaux dans la gestion du label Unesco à Québec ? », in Maria GRAVARI-BARBAS, *Habiter le patrimoine enjeux approches et vécu*, Rennes, PUR, 2005, p. 333-350.
- RYAN Chris et HUIMIN Gu, *Tourism in China: Destination, Cultures and Communities*, 2009, London, Routledge, 418 p.
- SAID Edward, *Orientalism: Western Representations of the Orient*, London, Routledge and Paul Kegan, 1978, 365 p.
- SHEPERD Robert and YU Larry, *Heritage Management, Tourism, and Governance in China*, Springer, Washington 2013, 90 p.
- WALMSEY D. J. et YOUNG Martin, « Evaluative Images and Tourism: the Use of Personal Constructs to Describe the Structure of Destination Images », *Journal of Travel Research*, vol. 36, n° 3, 1998, p. 65-69.
- WELLER Robert, *Discovering Nature: Globalization and Environmental Culture in China and Taiwan*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2006, 200 p.
- WONG Raymond W. M., "Preservation of Traditional Buildings with Heritage Value in Asian Cities with Colonial Background: Shanghai, Guangzhou and Hong Kong Cases", *Journal for Housing Science*, Vol. 31, n° 4, 2007 p. 241-254. Référence électronique : <http://www.housingscience.org/html/publications/pdf/31-4-1.pdf>
- ZHANG Liang, *La Naissance du concept de patrimoine en Chine, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions Recherches/Iprou, 2003, 287 p.